

BULLETIN de NOTRE-DAME D'ÉTANG

VELARS-sur-OUCHÉ

(Côte-d'Or)

★ ★ ★

REVUE DE
SPIRITUALITÉ
MARIALE
EVANGÉLIQUE

★

Comme Marie

disons tous

OUI

à

DIEU

*Accordés nous Seigneur, en ce monde, sil vous plaît la sainte du Corps
et sur tout celle de l'Âme; qui est la vie Eternelle: Nous vous en pri-
ons, par l'Intercession de la S^{te} Vierge, et les mérites de votre Cher Fils.*

M. LE CURÉ DE 21 - VELARS-SUR-OUCHÉ

Février - Mars 1971

EDITORIAL

Chers Lecteurs,

Je viens vous annoncer deux petites nouveautés que vous trouverez à Velars à votre prochaine visite : une petite image en couleurs de Notre-Dame d'Etang. Une carte postale (en couleurs aussi) représentant la statue miraculeuse sans qu'elle soit dissimulée par son manteau ou sa robe d'apparat.

L'image sera à votre disposition soit avec la prière que vous connaissez (l'impression est en cours), soit sans aucun texte au dos; elle servira également de diplôme d'inscription à la Confrérie, et je l'ai déjà fait parvenir à ceux et celles qui s'étaient inscrits l'an dernier. J'espère que chaque année quelques jeunes confrères ou conœurs viendront remplacer ceux qui nous précèdent au Ciel. .

On reprochera peut être à l'image de ne pas montrer Notre-Dame d'Etang revêtue de sa robe précieuse. La raison en est que cette robe (ainsi que la couronne encore plus précieuse) sont conservées à l'abri de tout vol (...voyez les faits divers des journaux), tandis que le photographe nous a surpris un dimanche après-midi. Ainsi Notre Mère se présente plus simplette: en Notre-Dame de tous-les-jours. Mais peut-être est-ce mieux ainsi... A vous de déposer à ses pieds les actes d'amour qui remplaceront les diamants.

Que la réception de ce petit bulletin vous rappelle que le Carme avance, et vous entraîne à mieux vivre les fêtes pascales !

Votre bien dévoué : J. S.

.....

Nous avons malencontreusement dû couper en son milieu la lettre adressée par Thérèse à M. l'abbé Javelle, dès le soir de son retour à Paris, après ce pèlerinage à Velars qui avait été pour elle d'une telle importance. Nous reprenons le début de la phrase interrompue.

... Soyez béni par (Notre Seigneur) autant de fois que vous m'avez béni, soyez consolé autant de fois que vous m'avez consolée par vos exemples si édifiants, vos paroles si sages, votre sollicitude si paternelle et si humble !

Je voudrais que vous le sachiez et de manière à ne l'oublier jamais : vous m'avez fait tant de bien, mais tant de bien, que jamais je ne pourrai assez bénir Dieu et Sa chère, Sa bien-aimée Mère de m'avoir conduite près de vous. Tous les jours, je l'en remercierai, tous les jours je demanderai à la Reine de nos cœurs de m'aider à acquitter un peu, dans la mesure du possible, ma dette de reconnaissance envers Elle, si bonne, et envers vous son serviteur si fidèle et si dévoué.

Cher Père, il m'est venu à la pensée qu'Elle avait daigné attendre que je puisse m'unir à vous pour lui élever le trône que votre piété lui a préparé. C'est pourquoi je vous enverrai tout ce que je pourrai afin de ne pas la faire attendre davantage, ni vous faire languir davantage non plus. Mon ardent désir serait de vous retirer, dans le plus bref délai, toute inquiétude, afin que lorsque le froid commencera à opprimer davantage votre pauvre cœur au physique, il ne s'y joigne plus la souffrance morale, le tourment de vous sentir endetté, ce qui -quoique ce soit pour la cause la plus noble et la plus honorable, n'en est pas moins un poids bien lourd pour un cœur aussi noble et aussi délicat que le vôtre. S'il peut en résulter une gloire plus promptement obtenue pour notre Reine bien-aimée, un soulagement pour le Cœur de Jésus qui souffre en la personne de ses saints Prêtres, quelle ne sera pas ma

félicité !

Qu'il soit avec vous et qu'il vous garde, ce divin Cœur de Jésus; qu'Il vous récompense au centuple de garder si dévotement la douce Mère qu'il vous a confiée!...J'ai remis à ma soeur vos si précieux souvenirs, elle en a été bien touchée et bien reconnaissante. Elle a baisé avec amour la belle petite robe que vous m'avez offerte dans votre insigne générosité. Je la mangerai de caresses en attendant que je puisse retourner près de Celle qui l'a portée et dont le souvenir va, plus que jamais, rester sans cesse présent à ma pensée.

Et maintenant je vous dis bonsoir, mon vénérable Père, dormez en paix; cette enfant que vous avez traitée en vraie fille veut vous prouver qu'elle vous regarde comme son vrai Père en Jésus et Marie; ne vous étonnez donc point de son zèle à vous adresser ses humbles et fréquents hommages, tantôt sous forme de colis, et tantôt sous forme de lettres. Il me tarde de réparer le temps perdu et de vous mettre à même de célébrer joyeusement le beau mois du Saint-Rosaire, en vous fournissant le moyen d'acquitter vos saintes petites dettes. Daignez agréer, etc.

La lettre que nous venons de transcrire entièrement avait été écrite d'un seul jet, sous la vive impression des grâces reçues à Velars et des attentions si délicates de M. Javelle; (il les poursuivra en envoyant d'autres souvenirs à Thérèse, entre autres la robe blanche dont il avait, en sa présence, revêtu la statue de N.-D. d'Etang). Mais la promesse que contenait la lettre fut-elle autre chose qu'une idée généreuse? Eut-elle un lendemain? Au moment où Thérèse promettait au curé de Velars de le tirer avant l'automne de tout souci, elle venait d'entrer, par le décès de sa mère, en possession de son patrimoine. Peut-être le jugeait-elle plus important qu'il n'était en réalité... Nous verrons bientôt aussi comment ce patrimoine fondit en bien peu de temps. Et il fallut encore quatre ans pour terminer le Monument. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Thérèse n'oubliait pas sa promesse et la tenait autant qu'elle le pouvait. Voici ce qu'elle écrivait le 28 septembre 1892 : "Cher Père en N. Seigneur, je vais vous envoyer un petit livre recommandé qui contiendra sous sa couverture, entre sa couverture et le

"dessus du livre, une obligation comme celle que je vous
"ai portée. Elle vous servira à payer encore une de vos
"petites dettes de chaux, plâtre, pierre ou fer."

Il s'agit évidemment d'un titre au porteur dont
Thérèse se défait sans cérémonie au bénéfice de l'oeuvre
de Velars. Nous savons d'ailleurs que dans ce cas, M.
Javelle avait recours aux bons offices de son ami Jobard
pour les transformer en numéraire.

Nous ne savons pas quelle était la valeur de ces
obligations; mais le 21 décembre de cette même année :
"Il m'est doux -écrit Thérèse- de pouvoir vous annoncer
"l'envoi d'un billet de mille frs pour votre petit Noël.
"Vous en ferez absolument ce que vous voudrez" (rappel-
"ons que 1.000 frs d'alors représentent 400.000 de nos
"anciens" francs). Quelques mois plus tard (18 avril
1893), annonçant une visite -qu'elle ne pourra d'ail-
"leurs faire- pour le mois de mai, Thérèse précise: "Je
vous porterai ma petite offrande. Si je ne devais pas
aller à Velars avant le 15 mai, je vous l'enverrais par
la poste. Vous pouvez compter recevoir les 2.000 frs
(=800.000 "anciens francs") dont vous avez besoin."
Enfin, du 2 septembre 1894 ce mot touchant : "Je viens,
"de recevoir cinquante frs de mon débiteur : c'est tout
"ce qu'il a pu me rendre sur les milliers de francs que
"je lui ai avancés!!... Je m'empresse, faute de mieux,
"de les partager avec vous. Mais priez, je vous en
"conjure, la chère Notre-Dame de l'Etang de venir à
"mon aide dans ma misère."

Pauvre Thérèse! Elle avait écrit le 2 octo-
bre 92 : "A dater de ce jour, je deviens votre petit
banquier. Vous me comblerez de bonheur en vous adres-
sant à moi toutes les fois que vous aurez besoin
d'argent." Elle ajoutait plus loin: "Si vous deve-
nez plus dangereusement malade, faites-le moi dire
"de suite; je prends le train et je vais vous servir
"d'infirmière." Or le Seigneur choisit de la sanc-
tifier par la pauvreté et la maladie comme on le
verra bientôt. Cela ne l'empêche point d'envoyer
souvent des colis contenant des brochures (dont elle
était l'auteur), des vivres, du chocolat, des ouvra-
ges de théologie et de pastorale à donner aux grands
séminaristes, et, je le garde pour la bonne bouche,

du malaga, auquel elle semble attacher de singulières vertus thérapeutiques. A bien des reprises elle insiste pour que M. Javelle en use, et pour lui seul. Citons la plus jolie de ces mises en demeure (2 oct. 92) : "Mon âme d'enfant de sept ans (je vous ai confié qu'elle n'avait point changé depuis lors) se souvient des saintes relations qui existaient entre mon bon Père et la bonne soeur Fulgence. Quand elle était malade, il lui envoyait des cordiaux et elle, si amoureuse de la pauvreté, elle les buvait parce qu'ils venaient de lui. Quoique je ne le mérite pas comme mon Père, accordez moi la même faveur. Le vendredi, les jours maigres où quand vous vous sentez mal à l'aise de froid, buvez un peu du malaga que je vous envoie. Je vous défends de le donner à d'autres. C'est pour vous seul que je vous l'expédie. Daignez ne pas me trahir. Mettez-le dans votre cabinet et consommez-le; pour l'amour de Notre-Dame d'Etang, afin de ne pas faiblir dans son service, de ne pas vous interrompre dans votre laborieux ministère."

I I I
THERESIA CLERI

On a vu plus haut, dans la biographie de M. Klein, quelle dévotion montrait ce chrétien exemplaire pour la présence du Seigneur dans ses prêtres. Thérèse avait gardé la même attitude; et elle éprouvait une joie particulière lorsque l'homme revêtu du sacerdoce ne se montrait pas trop indigne du caractère dont il était revêtu - et c'était bien le cas avec l'abbé Bernard Javelle. Relisons le début et la fin de la lettre du 2 oct. 1892 à laquelle nous avons déjà fait plusieurs emprunts :

"Jamais vous ne serez aussi heureux des attentions de ma piété filiale que je le suis de pouvoir vous faire plaisir, car vous êtes, pour moi, un beau portrait vivant de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Plus encore: vous êtes un autre lui-même; ce que je vous donne, Il le reçoit. Ce que je reçois de vous, c'est Lui qui me le donne par vos mains vénérables et bénies... Mon Père très vénéré en N.-S. je vous ai connu tard, mais Benjamin n'aimait pas son Père moins que ses frères ne l'aimaient, au contraire;

"Puisse-je être votre Benjamine, votre Vénérique, votre
"Jeanne Chusa qui pourvoyait aux besoins de Notre-Sei-
"gneur, votre Thérèse, enfin, aimant les Prêtres comme
"sa glorieuse Patronne."

Thérèse avait une cinquantaine d'années quand elle écrivait ces lignes si tendres, et il est bon de le rappeler pour éviter toute équivoque - elle ne devait plus revenir à Velars. Quant à son désir de servir Jésus dans ses prêtres, il avait trouvé un moyen singulièrement original de se donner carrière. En avait-elle eu toute seule l'idée? Aurait-elle été orientée par le "Bienheureux Père Bergès" dont elle avait gardé quelques vêtements qu'elle enverra au curé de Velars? Elle se désigne en tout cas comme l'"indigne dépositaire" d'une "petite oeuvre" sur laquelle nous sont fournis des renseignements par le papier à lettre dont elle se sert souvent.

Il s'agit donc de l'Oeuvre de Saint-Joseph, 21 rue d'Arcole à PARIS. En haut de la feuille est reproduite l'approbation suivante : "Nous bénissons de nouveau l'oeuvre de St-Joseph, que Mademoiselle Thérésia Cléri poursuit avec beaucoup de dévouement depuis plusieurs années, pour venir en aide aux Prêtres nécessiteux. Paris, le 10 janvier 1891.

+François, Cardinal RICHARD,
Archevêque de Paris."

La quatrième page du papier à lettre, entièrement imprimée, donne la liste d'une quarantaine d'approbations épiscopales (Dijon y figure dans un tirage postérieur, semble-t-il, à la reprise de contact de Thérèse avec Velars). Il est précisé ce qui suit : "L'OEUVRE DE SAINT-JOSEPH a été fondée pour secourir les prêtres nécessiteux. La cotisation ANNUELLE des Associés simples est de 2 fr. 50 (=1.000 "anciens"Fr) Celle des zélateurs de 25 fr. (=10.000 "anciens"Fr.) Pour tous les dons et pour toutes les demandes, s'adresser à Mlle Thérésia CLERI, Zélatrice Générale, 21 rue d'Arcole à Paris." Et la page se termine sur l'invocation: "Regina CLERI, ora pro nobis!", Reine du Clergé priez pour nous.

Ainsi Thérèse Klein se trouvait elle à la tête d'une organisation destinée à recueillir des dons

en faveur de prêtres connaissant des difficultés d'argent (et à ce titre le bâtisseur du Monument de la montagne d'Etang avait rencontré une spécialiste des difficultés qui parsemaient son chemin). On voit aussi quelle délicatesse, quel jugement il fallait pour mettre au net des cas embrouillés où le manque d'ordre, la naïveté ou même l'imprudenc e avaient pu mettre des prêtres qu'il fallait un peu diriger tout en respectant avec une foi profonde leur caractère...

Thérésia Cleri, ce pseudonyme de la zélatrice générale disait bien son intention profonde. Il peut se traduire par "Thérèse, servante du Clergé", et d'une façon encore plus précise "banquier du Clergé"; nous l'avons vue d'ailleurs se présenter sous ce titre à l'abbé Javelle.

Mais pourquoi un pseudonyme? C'est que, d'une façon fort prudente et qui lui avait peut être été indiquée par son directeur, Thérèse avait complètement séparé ses activités de zélatrice générale du reste de sa vie. Rue d'Arcole, on ne connaissait que Melle CLERI, on n'avait pas d'autre renseignement que sa présence régulière; et on ignorait tout de l'œuvre St-Joseph dans la famille de Thérèse ainsi qu'à son domicile réel (place des Vosges), où elle redevenait M LLE KLEIN!

Au siège de l'œuvre, Thérésia CLERI avait un petit "bureau-oratoire", "car c'est plutôt un oratoire qu'un bureau puisqu'il n'y a que des choses saintes". C'est là que fut suspendu un "magnifique reliquaire" envoyé par l'abbé Javelle pour le jour de l'An 1893. 1

Quand elle devra, en raison de la ruine de sa santé, abandonner l'œuvre, elle aura soin de remettre ce précieux souvenir à un prêtre qui a toute sa confiance, et dont nous ferons plus loin la connaissance : "J'ai donné à M. S. le beau reliquaire dû à votre générosité parce que je n'ai pas voulu l'exposer à tomber, après moi, dans des mains peu chrétiennes qui n'auraient pas su l'honorer.

"Mais vous savez que vous m'aviez donné aussi la "chère petite robe violette de N.Dame. Celle-là passera à ma sœur si elle me survit (non pas à ma sœur "aînée, mais à ma sœur cadette qui me loge et est "très bonne)". (Rouvrons ici une parenthèse pour noter

que les difficultés de famille peuvent surgir même dans le vie de saintes âmes comme celle qui nous occupe; venant d'écrire au curé de Velars, Thérèse se hâte, le 8 juillet 93 de mettre en garde son correspondant contre une visite possible de la sœur aînée et contre les questions qui pourraient être posées. Thérèse prie M. l'abbé Javelle de sembler ne pas la connaître!

Revenons à Thérésia CLERI. Tant qu'elle vécut avec sa mère, elle ne disposait pour venir en aide aux prêtres en difficulté que des cotisations qu'elle recueillait; mais quand elle fut en possession de son patrimoine, elle fut toute joyeuse de pouvoir disposer d'une importante masse de manoeuvre. C'est ainsi qu'avant le règlement de la succession, elle rêvait d'apporter d'un coup à l'abbé Javelle de quoi terminer son oeuvre de longue haleine. Mais lisons plutôt ce qu'elle écrit le 29 nov. 93 : "Ma disette d'argent provient de ce fait. J'avais avancé quinze mille frs. (= 6 millions "anciens") à un saint curé du diocèse de Paris pour le sortir d'une situation affreuse et l'empêcher d'aller en prison. Lorsque je comptais sur cet argent et croyais qu'il allait me le rendre, il m'a déclaré qu'il lui était impossible de le faire, ni maintenant ni plus tard, parce qu'il était perdu de dettes. Voilà ce qui est un placement vraiment à fonds perdus pour la terre. Mais N.-S. est solvable. Et comme c'est lui que j'ai voulu obliger en secourant ce pauvre prêtre, j'espère qu'il me rendra mes quinze mille francs dans le ciel... A la Sainte Volonté de Dieu!... Il est doux de souffrir et de mourir pour Elle."

On aura, je le pense, apprécié la sérénité avec laquelle Thérésia CLERI évoque cette mésaventure. On se sera senti moins indulgent qu'elle pour le "saint" curé perdu de dettes, d'autant qu'à ce moment sa bienfaitrice va se trouver ruinée à la fois dans ses biens et dans sa santé. C'est depuis son lit qu'elle expédie par écrit les questions posées par l'Oeuvre St-Joseph, jusqu'à ce qu'enfin elle trouve un successeur. 10 juin 94 : "J'avais promis à N.-S. de donner tout ce que je possédais pour ses pauvres prêtres. Mon grand tourment était de ne voir personne se lever pour reprendre l'oeuvre de St-Joseph et l'administrer infiniment mieux

R E C O M M A N D A T I O N S
.....

Nous avons appris le décès de Madame J. MENUET: c'est une ancienne cheville ouvrière de la paroisse de Velars (elle tenait l'harmonium) et du pèlerinage (après la départ des religieuses, elle fut responsable de l'accueil des pèlerins à la Maison Notre-Dame. Elle avait gardé avec Velars des relations épistolaires assez régulières, . qui . nous avaient permis de suivre de loin le déclin de ses forces; nous recommandons sa mémoire à tous les confrères, particulièrement le samedi de Pâques 17 avril (jour où nous offrirons la messe à son intention).

Nous avons aussi appris par le retour du "OUI" le décès de Mme Vve JACOTOT (Savigny-ss-Malain), et celui de Melle BULLIER (Marcheseuil). Ne les oublions pas dans notre prière

+

Nous avons inscrit à la "phalange" des enfants consacrés à Notre-Dame : Christophe CHARY
Michel ROUAUD
et Xavier GASQUET

+

Plusieurs personnes nous demandent de remercier avec elles Notre-Dame pour les grâces qu'elles ont reçues.

On nous demande aussi notre souvenir aux pieds de notre Mère -pour une personne âgée et malade;
-pour plusieurs jeunes foyers.

=====

NOUS AVONS TRANSMIS AUX AMIS DE N.-D. D'ETANG LES DONNÉS :

Mme M. Morapin: 5 F.- A.B. 9 + 9 F.-Anen.Chaignay: 50 F. .-
M.Chenevoy: 10 F.-Mme G. 10.-Mme D. 50 F./- Anon.Plombières
100 F.- Melle Royer: 30 F.-Mme Meuriot : 20 F.- Divers
anonymes: 36 F.-Insr.Phalange: 30 F.

ACTE DE CONSÉCRATION A NOTRE-DAME D'ÉTANG

VIERGE SAINTE, Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, refuge très assuré de tous ceux qui espèrent en vous ; humblement prosterné aux pieds de votre image miraculeuse d'Étang, par laquelle il a plu à Dieu d'opérer tant de merveilles, en présence de toute la cour céleste, je vous choisis pour mon guide et ma souveraine, me proposant dès à présent de vous servir le plus fidèlement qu'il me sera possible le reste de mes jours, et de vous faire aimer, honorer et servir partout autant que je le pourrai. Je viens me jeter dans le sein de votre miséricorde, et mettre, dès ce moment et pour toujours, mon âme et mon corps sous votre sauvegarde et sous votre protection spéciale.

Je vous confie, et je remets entre vos mains toutes mes peines et mes misères, toutes mes pensées, mes affections, mes paroles et mes actions, ainsi que le cours et la fin de ma vie, afin que, par votre sainte intercession et par vos mérites, toutes mes œuvres soient faites selon votre volonté et en vue de plaire à votre divin Fils. Je vous supplie, par l'amour et la bonté que vous avez pour nous, de me recevoir aujourd'hui au nombre de vos plus fidèles serviteurs (ou de vos plus fidèles servantes) et de m'honorer d'une protection spéciale durant tout le cours de ma vie et à l'heure de ma mort.

Ainsi soit-il.